

Membres présents :

M GERMAIN (SCAC)

Président de séance :

M OLRY

Personnels de l'établissement

Mme CACIJA

Mme KALOGERAS

M MAILLOUX

Mme MUJKIC

Mme ROGOZARSKI

Mme VRTODUSIC

Parents d'élèves élus

Mme BOSKOVIC

M CRETE

Mme DEKERLE

Mme KOVAC

Mme GODIN

Mme VAUTRIN

Mme TERTRAIS

Secrétaire de séance : Mme ROGOZARSKI

ORDRE DU JOUR

Résultat des élections

Rôle du Conseil d'Ecole et son règlement

Le règlement intérieur de l'école – modifications à voter

Structure et effectifs

Information sur l'organisation pédagogique

Le projet d'école

Projets de classes pour l'année en cours

Franco-allemand : point de situation sur le fonctionnement

Rencontres parents-enseignants

Mouvement résidents 2012

Les questions des représentants

1/ RESULTATS DES ELECTIONS

6 parents d'élèves ont été élus pour représenter les familles au sein du Conseil d'Ecole dont parent élu pour représenter les familles du collège, avec une voix consultative.

2/ ROLE DU CONSEIL D'ECOLE

Le conseil d'école, sur proposition du Directeur de l'école et après consultation du conseil des maîtres, arrête l'ordre du jour de la séance, sur la base de celui établi par le Directeur. Des points peuvent être supprimés ou ajoutés si les membres en sont d'accord à l'unanimité.

- vote le règlement intérieur de l'école

- donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école et de la communauté scolaire.

- il est informé des conditions dans lesquelles les instituteurs organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

- il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Il est expressément consulté sur:

- des actions particulières qui sont entreprises pour permettre, conformément aux objectifs nationaux du service public, une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement.

Le projet d'école, tel qu'il est élaboré par le Conseil des maîtres, avant sa transmission, pour approbation, à Monsieur l'Inspecteur.

- les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école.

- les conditions de bonne intégration des enfants handicapés.

- l'organisation des classes de découverte

- les projets d'action éducative

- les activités péri et post-éducatives

- l'hygiène scolaire

- l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école après avis de l'inspection.

En outre une information doit être donnée au sein du Conseil d'Ecole sur:

- la composition des classes.
- les principes de choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers.

En fin d'année scolaire, le Directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'Ecole un bilan sur toutes les questions dont a à connaître le Conseil d'Ecole et les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

Le compte-rendu sera accessible sur le site Internet de l'école et envoyé par mail à l'ensemble des familles.

3/ LE REGLEMENT INTERIEUR

Il y a un changement à effectuer dans le règlement actuellement en vigueur :

Afin de répondre à la législation croate, les frais de pénalités en cas de retard de paiement ne peuvent être de 10% du montant dû. Selon la loi croate, ils doivent être de 14% annuels. Ce point doit donc être modifié dans le règlement intérieur.

Voté à l'unanimité.

Question des représentants : Y a t'il de nombreux retards de paiement ? Effectivement, les retards sont nombreux mais dans la majorité des cas, les familles prennent contact avec le comité de gestion pour expliquer la situation et une solution est trouvée. Il reste très peu de cas où une menace d'exclusion est envoyée.

S'il y a des points à discuter dans le règlement intérieur, les parents élus peuvent faire des propositions qui seront débattues au 2^{ème} Conseil d'Ecole et pourront à ce moment-là, être votées.

4/ STRUCTURE ET EFFECTIFS

PS/MS : 10+6 Mme VRTODUSIC, aide maternelle : Mme GREGURIC

MS/GS : 6+6 Mme CACIJA, aide maternelle : Mme POPOVIC

CP : 15 Mr MAILLOUX

CE1 : 12 Mme ROGOZARSKI/Mme MUJKIC

CE2/CM1/CM2 : 11+6+7 M OLRV/ Mme MUJKIC

5/ Organisation pédagogique de notre établissement

Intervenants :

FLE : Mme CERLEK

ANGLAIS : Mme BALJAK, Mme BILUSIC et Mme

CROATE : Mme CERLEK / Mme KRAJLEVIC

Surveillance/aide aux devoirs : Mme OLRV, Mme MAILLOUX

Ateliers scolaires : M SAOUT et M. MUNARI

Auxiliaire de vie scolaire : M. MUNARI

Collège, en structure CNED :

6^{ème} : 2 élèves, 5^{ème} : 8 élèves, 4^{ème} : 1 élèves, 3^{ème} : 3 élèves

Professeurs :

M. VIGOUROUX en mathématiques, sciences et technologie,

Mme KALOGERAS en français et histoire –géographie éducation civique,

Mme KRISTENSEN en arts plastiques et musique

Mme LE CLERC en sciences de la vie,

Mme MAILLOUX en EPS,

Mme KOSCEVIC en allemand,

Mme BALJAK en anglais

Mme CERLEK en espagnol et croate

Mme ROGOZARSKI est déchargée le mercredi matin afin de piloter la mise en place de l'enseignement des langues dans notre établissement. Elle coordonne le travail des enseignants afin de caler les programmes, les évaluations et permettre une harmonisation du travail dans l'établissement.

Fonctionnement de l'établissement :

Les élèves sont accueillis à l'école à partir de 7h50

Elémentaire (du CP au CM2) :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi :

accueil des élèves à 7h50

Matinée : Début des cours : 8h00 / fin des cours : 13h00

Après midi : Début des ateliers 14h00 / fin des ateliers : 15h00

Mercredi :

accueil des élèves à 7h50

Matinée Début des cours : 8h00 fin des cours : 13h00

Maternelle et collège :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi :

accueil des élèves à 7h50

Matinée : Début des cours : 8h00 / fin des cours : 12h15

Après midi : Début des cours : 13h15 / fin des cours : 15h00

Mercredi :

accueil des élèves à 7h50

Matinée Début des cours : 8h00 fin des cours : 13h00

Au cycle 1, des ateliers de croate langue étrangère, croate langue maternelle, français langue de scolarisation et sciences sont mis en place pour répondre aux besoins spécifiques de ces classes.

Aux cycles 2 et 3, des ateliers de sciences, de création multimédias, d'aide aux devoirs et d'aide personnalisée sont mis en place.

6/ Le projet d'école (PE)

Le projet d'école a été reconduit pour une année supplémentaire, avec un avenant :

Il comporte désormais 4 axes :

Axe 1 : Travailler et vivre ensemble dans l'EuroCampus

- Construire des règles de vie commune
- Favoriser la mixité des élèves
- Construire un cadre institutionnel
- Conduire une politique des langues cohérente

Axe 2 : Assurer la maîtrise du français et garantir la qualité de l'enseignement.

- Améliorer la maîtrise de la langue française orale et écrite
- Développer l'éducation à la citoyenneté

Axe 3 : Dynamiser l'enseignement scientifique.

- Proposer à chaque élève un parcours scientifique
- Poursuivre la pratique de la démarche expérimentale
- Développer la connaissance et la pratique de l'outil informatique

Axe 4 : Intégrer l'histoire des arts dans les pratiques scolaires : projet « MSU ».

- Proposer à chaque élève un parcours artistique
- Développer une culture artistique en lien avec les sciences
- Réaliser un projet dont chaque élève est acteur
- Organiser une exposition

Chaque enseignant organise son travail annuel dans le cadre de ce projet d'école. Deux incontournables pour l'ensemble de notre établissement :

1/ Le projet informatique

2/ le projet « MSU – histoire des arts »

Pour mener à bien ce projet, une subvention de 20 000 € de l'AEFE a été attribuée à l'école. Dans le cadre de ce partenariat, les enseignants de langue seront amenés à travailler directement en coopération avec les titulaires de classes. Ce projet concernera tous les élèves.

Les enseignants présentent les projets menés dans les classes en lien avec ce PE.

PS/MS : Travail en commun sur le calendrier franco-allemand

sorties au théâtre

Projet « les écoles qui chantent » + coopération avec le vrtić « TRAVNO »

GS : Travail en commun sur le calendrier franco-allemand

sorties au théâtre

Projet « les écoles qui chantent » + coopération avec le vrtić « TRAVNO »

Jardin pédagogique

CP : Un échange de service avec Mme ROGOZARSKI

Liaison GS/CP

Dans le cadre du projet d'école des élevages seront faits en classe, le compost sera retravaillé.

Projets sportifs : terrain de sport de Mirogoj et piscine

Création de livres interactifs sur Internet

Travail en commun sur le calendrier franco-allemand

CE1 : chorale avec les CP/CE1

Travail sur la danse et les sketches

Dans le cadre du projet d'école des élevages seront faits en classe.

Projets sportifs : terrain de sport de Mirogoj et piscine

Travail en commun sur le calendrier franco-allemand

CE2/CM1/CM2 :

Création artistique « des cavernicoles aux atomivores » pièce de théâtre concernant les cycles 3 et le collège. Ce projet est monté en partenariat avec les lycées de Belgrade et Sarajevo.

Projet « MSU »

Projet classe transplantée « voile »

Projet piscine

Collège :

Projets interclasses :

Projet « MSU »

Semaine du goût

Piscine

Théâtre

Classe de voile

7/ FRANCO-ALLEMAND

En maternelle, la coopération est relancée et les projets sont menés très régulièrement

Cette année, l'enseignement du croate langue maternelle et croate langue étrangère sont mixtes. Les groupes sont constitués d'élèves des deux écoles. Il en est de même pour l'anglais

Dans la gestion courante, il y a un euro comité qui se réunit une fois par mois et gère le fonctionnement commun de l'école. Cet euro comité est composé de représentants des comités de gestion. Les directeurs y assistent, ainsi que des représentants des ambassades.

Un calendrier commun a été mis en place pour toute l'année :

Semaine du goût/geschmackwoche

du 12 au 16 octobre

Kiga/maternelle GS/élémentaire Gymnasium/collège

St Martin

vendredi 11 novembre

Kiga/maternelle invitation aux familles

St Nicolas

mardi 6 décembre

Kiga

Fête de Noël/ Weinachtsfest

mardi 20 décembre

familles

Galette des rois/Koenigskuche

lundi 16 janvier 2012

familles

Carnaval/fasching <i>Kiga/maternelle GS/élémentaire</i>	février 2012
Rencontre sportive <i>GS/élémentaire Gymnasum/collège</i>	avril 2012
Classe transplantée <i>Gymnasum/collège</i>	mai 2012
Fête de fin d'année/ Schulfest <i>familles</i>	20 juin 2012

Gestion de la sécurité

Afin d'améliorer la sécurité des élèves dans l'établissement, les partenaires allemands proposent plusieurs solutions :

Fermeture de la porte principale et système de vidéophone durant les heures d'enseignement

Présence d'un vigile aux heures d'ouverture de la porte

Mise en sécurité de l'espace devant le portail de l'école avec des cônes de sécurité

Utilisation de cartes d'accès à l'établissement, pour les familles

Le conseil d'école débat des différentes options proposées et statue finalement sur :

La présence d'un vigile ne semble pas justifiée.

Il faut mettre des mesures de bases en place, sans qu'elles soient excessives car non adaptées au contexte local

La présence d'une caméra pour surveiller entrées et sorties est une solution défendue par l'ensemble des représentants

Il faut également revoir les questions de sécurité en cas d'évacuation

Il faut sécuriser l'espace global de l'école et pas seulement le bâtiment

Le Directeur défendra ces positions lors du prochain eurocomité franco-allemand, qui devra traiter de la sécurité. En cas de modifications majeurs de fonctionnement de l'école, un Conseil d'Ecole pourra être convoqué afin de procéder à un vote.

8/Rencontres parents – enseignants

Pour les PS de maternelle, deux remises de livret, en fin d'année avec rencontre avec les familles

Pour les MS de maternelle, deux remises de livret en février et juin, avec rencontre avec les familles

Pour les GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

trois remises de livrets en décembre, mars et juin, avec deux rencontres prévues en décembre et juin

Cette année, les évaluations nationales de CE1 et CM2 se feront au mois de mai et les parents seront reçus pour un entretien début juin.

Pour le collège : réunion le 17/11 et conseils de classe 3 fois dans l'année

Les parents ayant des enfants scolarisés au collège remarquent qu'aucune note n'a encore été communiquée aux élèves. Plusieurs difficultés sont actuellement constatées avec le CNED. Les parents se proposent d'écrire un courrier à l'AEFE afin de faire part de leurs remarques.

Il y aura également possibilité de rencontrer les enseignants de langue. Un courrier sera envoyé aux familles pour expliquer les modalités de rencontre.

9/ Mouvement des résidents

Aucune création de poste de résident demandée

Aucune suppression de poste de résident demandée

Aucune transformation de poste de résident demandée

Un procès-verbal est rédigé ce jour et transmis à l'AEFE via le poste.

10/ Questions des représentants

Enseignement de l'anglais

Etant donné qu'à l'école allemande l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ne commence qu'en classe 2 alors qu'à l'école française, cet apprentissage commence bien avant, il se trouve que pendant les cours communs de l'anglais et du croate, on mélange les élèves de l'une et de l'autre école sans qu'ils n'aient le même niveau d'apprentissage. Car, il est inapproprié pour nos enfants d'avoir un livre d'anglais plein d'autocollants et sans aucune lettre, ce qui semble tout à fait normal aux yeux des élèves allemands.

Serait-il possible de prendre en considération encore une fois les avantages et les désavantages d'un tel enseignement en commun avec des groupes mixtes aux niveaux différents (car les parents paient pour l'école et attendent par conséquent un enseignement de qualité avec des groupes de petite taille) ?

Les enfants d'une même classe française ont deux traitements différents : les uns ont une professeure dont l'anglais est la langue maternelle ce qui est très important pour l'accent, puis elle parle également français donnant des traductions et des explications. Les autres ont une professeure allemande, dont l'accent est l'accent d'une allemande et surtout elle ne parle pas français. Donc les enfants français n'ont pas de traductions ni d'explications pendant les cours. Ils essayent de comprendre mais ils n'apprennent pas correctement. En plus, les petits allemands reçoivent des explications dans leur langue et donc se trouvent dans une position privilégiée. Cela donne donc une classe hétérogène pour l'apprentissage et les Français sont handicapés dans ces classes d'anglais.

Pourquoi a-t-on créé une telle situation d'inégalité est comment peut-on la corriger pour assurer la même qualité de l'enseignement de l'anglais pour tous les enfants Français ?

Nous proposons deux possibilités à étudier: soit la professeur anglais-français-allemand assure les cours pour tous les Français et la professeur anglais-allemand assure les cours pour les Allemands soit on trouve une autre personne anglais-français-allemand pour avoir la même qualité des cours d'anglais.

En CP et CE1, l'écrit n'est pas une priorité. **RAPPEL DES PROGRAMMES :** Les élèves découvrent très tôt l'existence de langues différentes dans leur environnement, comme à l'étranger. Dès le cours préparatoire, une première sensibilisation à une langue vivante est conduite à l'oral. Au cours élémentaire première année, l'enseignement d'une langue associe l'oral et l'écrit en privilégiant la compréhension et l'expression orale. L'apprentissage des langues vivantes s'acquiert dès le début par une pratique régulière et par un entraînement de la mémoire. Ce qui implique de développer des comportements indispensables : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue.

Les élèves distinguent des réalités mélodiques et accentuelles d'une langue nouvelle ; ils découvrent et acquièrent du vocabulaire relatif à la personne et à la vie quotidienne ; ils utilisent progressivement quelques énoncés mémorisés. (BO juin 2008)

Tout ce qui est proposé dans le cadre de l'enseignement des langues au sein de l'établissement va au-delà des programmes scolaires français.

Concernant les groupes et le fonctionnement, la mixité des élèves permet de donner du sens à la notion de communication et permet de créer de véritables liens entre les deux écoles. C'est le cœur même de l'Eurocampus et du projet d'école : apprendre à vivre ensemble.

Enseignement du croate

Idem pour les cours de croate en commun. Selon le programme pédagogique, les enfants sont censés avoir des cours de croate à raison de 3 x 45 minutes par semaine. Cependant, ces 45 minutes sont souvent réduites à 35 minutes dû au fait que les enfants perdent quelques minutes pour se déplacer d'une salle de classe à une autre. En plus, comme il s'agit de groupes mixtes à différents niveaux d'apprentissage (voir question précédente), le programme du croate est réduit au minimum. Par exemple, les enfants n'ont toujours pas appris les mois de l'année et encore moins l'écriture des chiffres. Les enfants devraient apprendre beaucoup plus pendant ces cours de croate que cela n'est le cas en ce moment. A la fin, c'est souvent les parents qui doivent remplir les lacunes. Par ailleurs, les parents ne reçoivent toujours pas les informations nécessaires sur le programme de l'enseignement croate et sur le travail complémentaire à faire à la maison. Ce travail complémentaire est indispensable afin de remplir les lacunes dues à l'impossibilité pour la professeure croate de suivre le programme croate intégralement. Au contraire, les parents sont laissés seuls à faire des recherches et à essayer de trouver des réponses à leurs questions.

Que proposez-vous pour résoudre ces difficultés ?

La durée d'enseignement est respectée, malgré les changements de salle. Pour le croate langue étrangère, les enseignants construisent le programme et leurs outils, car actuellement pratiquement rien n'existe.

En ce qui concerne le croate langue maternelle, les enfants suivent le programme national. Ils ont certes moins de séances que dans une école croate. Néanmoins, de nombreux efforts sont faits pour améliorer cet enseignement et optimiser le travail réalisé. Des compléments sont également faits en sciences avec l'ajout de vocabulaire en croate.

Il est également rappelé qu'ils commencent le programme un an plus tôt.

De même, il est rappelé aux familles qu'il est toujours possible de rencontrer l'enseignant en utilisant le cahier de textes. Il suffit de demander un rendez-vous. Pour éviter les malentendus, le meilleur moyen reste la communication.

Il n'empêche que les réunions avec les enseignants de langue seront institutionnalisées au même titre que celles avec les enseignants titulaires.

En ce qui concerne les élèves qui quittent l'école pour retourner dans le système croate, leurs acquis leur permettent d'intégrer sans difficulté leur classe d'âge et souvent même avec une année d'avance. Le suivi des anciens élèves permet de confirmer ces bons résultats par la suite.

Calendrier scolaire

Vacances : dans le planning des vacances scolaires selon le programme français, il faudrait également prendre en considération le calendrier des vacances et coutumes croates. Pour le week-end de Pâques, le calendrier prévoit un jour de vacances le Vendredi Saint alors que les deux semaines pour les vacances de Pâques ne sont prévues que deux semaines plus tard. Il serait beaucoup plus facile pour les parents si ces deux semaines de vacances étaient réparties de façon à avoir 1 semaine de vacances pour Pâques et 1 semaine de vacances au mois de mai.

Que proposez-vous ?

Le calendrier est élaboré un an à l'avance et proposé aux familles en Conseil d'école. Il a été validé par le poste diplomatique, l'Inspection et l'AEFE, pour cette année il ne peut plus être modifié. Par contre, le nouveau calendrier sera établi en janvier, vous serez donc amenés à faire part de vos remarques.

Emploi du temps

L'année dernière, les enfants avaient 15 minutes de pause avant le début des activités extra scolaires qui étaient de 15h15 à 16h15. Cette année, cette pause n'a plus lieu sans qu'il n'y ait eu d'explication pour ce changement. Il arrive qu'un enfant ne mange pas ou très peu pour le déjeuner. Dans ce cas, il a faim l'après-midi et ne peut pas attendre le retour à la maison. Nika a déjà essayé de prendre son goûter, mais on l'en a empêchée.

Que suggérez-vous ?

Le goûter de 15h ne se justifie pas, d'autant que l'amélioration du service de restauration permet aux enfants de mieux manger.

Infrastructure

Cette année le terrain de sport a été refait ce qui est très bien, mais il n'est pas terminé. Dans l'état actuel, il reste dangereux (gravier, glissant, bords en béton) et salissant.

A-t-on prévu un budget pour finaliser ce terrain avec un revêtement de sol ?

Il sera finalisé au printemps.

La classe de CE2-CM1-CM2 n'a toujours pas d'emploi du temps pour cette année scolaire. Quand est-ce que les enfants en prendront-ils connaissance ?

Il sera distribué prochainement.

Est-il prévu que la sieste des petits se déroule à nouveau dans leur classe ?

Il y a plusieurs avantages à un retour dans leur classe :

- il n'y a pas de chaleur extérieure qui pénètre dans la pièce,*
- le coin dortoir dans la classe est plus agréable que dans celui de la grande salle de sport,*
- les enfants peuvent dormir plus longtemps puisque ils restent dans leur classe.*

Les inconvénients de la salle de sport sont les suivants:

- c'est un vaste espace froid qui ne se prête pas au sommeil,*
- cette salle est partagée avec l'école allemande qui n'a pas les mêmes horaires pour la sieste ; celle-ci est donc perturbée puisque les Allemands terminent leur sieste plutôt que les Français.*

Pour des raisons de sécurité, les élèves sont trop nombreux pour faire la sieste dans la mezzanine de la salle. Faire la surveillance de la sieste en F/D permet également de doubler le personnel de surveillance et d'assurer un meilleur suivi des élèves. Enfin, cet espace est à l'écart et permet aux enfants d'être au calme. La température a été vérifiée et n'est pas en dessous de 21°.

La séance est levée à 20h10

La Secrétaire de séance

Le Directeur